

# Des algues ont perturbé la centrale nucléaire



*Des incidents sans conséquence pour la centrale de Chinon (Indre-et-Loire), selon l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.*

REUTERS

Fin août, des amas d'algues vertes ont, à plusieurs reprises, en partie bloqué le refroidissement de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire). Un phénomène jusqu'alors inédit.

---

## Pourquoi ? Comment ?

---

### Pourquoi une alerte a été déclenchée à la centrale de Chinon ?

Tout commence le 25 août, au sein de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire), à une vingtaine de kilomètres de Saumur (Maine-et-Loire). Le site, avec ses quatre réacteurs, produit chaque année de quoi alimenter en électricité 3,84 millions de foyers.

Une première alerte se déclenche, lorsque le débit d'arrivée de « **source froide** », c'est-à-dire de l'eau chargée de refroidir les réacteurs, baisse. Rebelote le 30 août. Puis le 5 septembre. Avec une chute de débit de 1 500 m<sup>3</sup> par heure en trente minutes, le seuil d'alarme — fixé à 880 m<sup>3</sup> par heure — est franchi. En tout, deux des quatre réacteurs sont concernés. Le responsable de tous ces incidents ? Un amas d'algues vertes dans le système de refroidissement.

## **Comment des algues peuvent- elles arriver à la centrale ?**

Pour comprendre, il faut remonter tout le processus. « **Le 25 août, il y a eu une arrivée massive d'algues vertes dans la Loire** », explique Albane Fontaine, cheffe de la division d'Orléans de l'ANSR, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection. Or, la centrale de Chinon prélève directement de l'eau dans le fleuve pour refroidir ses réacteurs. Les végétaux se sont alors infiltrés dans le système de refroidissement. Au début « **petites et diffuses** » , selon le rapport d'inspection, les algues se sont rapidement transformées en « **des amas spongieux et lourds** ». Jusqu'à bloquer en partie le débit d'une pompe.

## **Quelles conséquences pour la sécurité du site ?**

Si l'incident peut faire peur sur le papier, Albane Fontaine se veut rassurante. « **Il n'y a pas eu de conséquences pour la centrale. Les réacteurs sont refroidis par deux voies indépendantes. Si l'une est bloquée, l'autre peut prendre le relais.** » L'événement — regularisé depuis — a d'ailleurs été classé au niveau de dangerosité zéro sur sept. En d'autres termes, rien qui ne mette en danger les départements limitrophes à la centrale (Maine-et-Loire et Vienne).

Une « **surveillance renforcée** » sera toutefois accordée aux équipements qui ont été « **plus sollicités** » , comme les tambours filtrants, afin de s'assurer qu'ils n'ont pas été endommagés.

## **Est-ce que cela va se reproduire ?**

Difficile de dire, à l'heure actuelle. « **C'est la première fois que l'on fait face à un incident comme cela** », rapporte Albane Fontaine. L'ANSR n'a donc pas encore assez de recul. Alors que les algues vertes sont plus souvent associées à la Bretagne, la Loire y est moins coutumière. Et les raisons de ce changement peuvent être multiples : pollution spontanée, réchauffement climatique... « **Des études biologiques vont être menées afin de comprendre ce phénomène atypique** ».

La centrale de Chinon doit d'ailleurs envoyer à l'ANSR, d'ici deux mois, un rapport comportant des analyses approfondies de l'incident et les dispositions prises pour empêcher son renouvellement.